

## **25.02.2007 Assemblée générale de la Fédération suisse des aveugles Neuchâtel**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers Amis,

Cela me fait plaisir de passer ces quelques instants avec vous et je vous remercie de m'y avoir associée.

Bien que vous ne me l'ayez pas précisé, j'ai pensé que vous intéresserait peut-être de connaître les derniers développements en matière d'AI, puisque je fais partie de la commission santé social du Parlement et que nous avons l'occasion de nous pencher sur l'AI bien souvent depuis quelques temps.

Après la quatrième révision dont nous commençons à évaluer les effets, les mesures d'économie 2003 qui ont touché de plein fouet les institutions de notre canton, la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées, qui n'est pas encore bien appliquée partout, la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, qui impose une restructuration complète du domaine de l'AI au niveau fédéral et cantonal, la modification prématurée des procédures de recours, la 5<sup>ème</sup> révision, votée par le Parlement lors de la session de Flims et qui fait l'objet d'un référendum, nous nous cassons le nez actuellement sur le financement de l'AI. C'est un projet qui est en train de s'enliser et que la commission du Conseil national n'arrive pas à amener à terme.

Vous le savez, le déficit de l'AI est de 1,7 milliard par an environ. La dette cumulée atteindra 8 à 9 milliards à la fin de cette année. Si nous sommes dans une situation aussi grave, c'est qu'il est impossible de trouver un consensus au Parlement. Les tables carrées des partis gouvernementaux n'ont rien donné. Les entretiens de Wattwil non plus. Il y a peut-être même volonté de maintenir l'AI dans la disette pour justifier des mesures d'économie toujours plus drastiques. On fait une politique de l'invalidité non pas axée sur les besoins, mais sur des ressources volontairement limitées. On a même décidé de verser la part fédérale de l'or de la BNS dans la caisse de l'AVS et non de l'AI, alors que l'AVS est bénéficiaire et l'AI déficitaire...

La commission de Conseil national s'est à nouveau penchée sur le financement la semaine passée et a choisi une variante TVA, alors que la TVA a déjà été refusée très largement par le peuple en 2004. Les chances de succès d'une telle proposition en votations populaires sont quasi nulles et je pense que le Parlement le sait très bien !

### **Pratique des OAI**

Mais il y a pire. Avant que la 5<sup>ème</sup> révision n'entre en vigueur, les OAI modifient déjà leur pratique. Ils sont devenus plus sévères dans leurs critères de sélection et accordent beaucoup moins de rentes. On pourrait penser que le fait d'octroyer moins de rentes est un indicateur positif, soit de réinsertion professionnelle, soit même de santé de la population. En fait, cette diminution est opérée uniquement pour des

questions financières et elle n'est pas accompagnée de mesures de réinsertion professionnelle supplémentaires.

Selon les informations fournies par le système de contrôle de l'AI, les offices ont octroyé 18% de rentes de moins en 2006 qu'en 2005 et 30% de moins qu'en 2003.

Le taux des refus continue de croître. Pour les premières demandes de rentes, il a passé de 32% en 2003, à 38% en 2004, 41 % en 2005, 45 % en 2006.

La question qui brûle les lèvres, c'est : que deviennent les gens à qui l'on refuse une rente, alors que leur santé est atteinte ?

Personne ne le sait. Le Conseil fédéral non plus. Il le reconnaît d'ailleurs, mais cela ne l'inquiète pas. Sont particulièrement touchées par cette modification de la pratique, les personnes souffrant de douleurs chroniques et de dépression, de rhumatismes ou de fibromyalgie.

### **L'enquête**

Pour pouvoir donner une réponse à cette question, il a fallu mener ma propre enquête.

Les résultats ont montré que :

**35% des individus interrogés sont actuellement pris en charge par leur famille (salaire du conjoint, aide financière des parents ou des enfants).**

**39% vivent de l'aide sociale.**

**26% travaillent à temps partiel ou ont d'autres sources de revenus.**

On constate donc que la réinsertion professionnelle, même partielle, est une solution minoritaire. 74% des personnes interrogées sont à la charge de leur famille ou de l'aide sociale.

### **Vivre avec un handicap**

Il n'a jamais été facile de vivre avec un handicap. Ca l'est encore moins aujourd'hui. Et pourtant, c'est la diversité des êtres humains qui fait la richesse de notre société et être différent n'est pas toujours un choix personnel.

Vous pouvez aujourd'hui vous retourner sur le travail que vous avez accompli depuis des années dans votre association pour améliorer la qualité de vie et la reconnaissance sociale des personnes aveugles et malvoyantes. Votre travail a porté ses fruits. L'intégration sociale et professionnelle est aujourd'hui non contestée, même si elle n'est pas toujours appliquée partout.

Vous vous êtes engagés pour améliorer la qualité de vie, pour favoriser l'autonomie. Vous avez cherché à sensibiliser l'opinion publique aux besoins des personnes malvoyantes et des aménagements se réalisent régulièrement dans notre canton et

en particulier dans les villes, mais tout n'est pas encore fait non plus, loin de là. C'est un travail qui doit continuer.

Vous avez lutté aussi au niveau politique pour que les droits des personnes handicapées soient reconnus et cela mérite un profond respect.

Soyez remerciés pour votre travail, votre ouverture d'esprit, les connaissances et l'expérience que vous avez mises à la disposition du public, pour la collaboration fructueuse que vous avez entretenue avec les autorités politiques et les organisations du domaine du handicap. C'est ensemble que l'on peut réussir. C'est ensemble que nous avancerons tous et toutes.

Je vous souhaite une très belle journée, placée sous le signe de l'amitié.